

**Conseil d'orientation scientifique  
9 juin 2010**

**« La politique industrielle »**

**Intervenant : Guillaume Bachelay, secrétaire national du Parti socialiste à l'industrie et aux NTIC**

**Discutants : Philippe Crouzet, président du directoire de Vallourec, et Michel Sapin, député, secrétaire national du Parti socialiste à l'économie**

**Présidence : Daniel Cohen**

*Quelle pourrait être, en France, une politique industrielle qui prenne en compte les profonds bouleversements de l'économie mondiale, sans omettre pour autant son nécessaire volet social et environnemental ? Cette réunion du COS apporte de nombreux éléments de réponse.*

**Guillaume Bachelay**

Si la crise a largement redistribué les cartes, on peut néanmoins soutenir que la France et l'Europe ont un avenir industriel si elles veulent bien opérer leur conversion technologique et écologique. Autre condition : que l'on s'entende sur le sens à donner à l'expression « monde post-industriel » qui ne signifie pas la fin du monde des objets, mais le glissement de la plus-value, hier essentiellement fondée sur la fabrication, vers la conception et la prescription. Cette évolution, technologique, a un puissant impact sur l'économie réelle. Les dépenses en recherche et développement, parce qu'elles génèrent la plus grande plus-value, représentent le poste le plus élevé que ce soit, par exemple, dans l'industrie automobile, pharmaceutique...

La traduction de ce bouleversement à l'échelle mondiale est le suivant : si 80 % des échanges concernent les produits agricoles et industriels, huit employés sur dix le sont dans les services. Cette révolution ne disqualifie pas la fabrication, mais la redéfinit très largement. Deuxième bouleversement : la remise en cause de l'entreprise industrielle classique suite à l'externalisation et aux délocalisations des chaînes de production, l'individualisation des conditions de travail, l'autonomisation des bureaux d'ingénieurs et des laboratoires de recherche. Sans oublier cette révolution géographique essentielle qu'est l'émergence des émergents qui sont loin, c'est le cas de la Chine par exemple, de ne fabriquer que des objets à faible valeur ajoutée.

Aujourd'hui, le constat est sans appel, en France tout particulièrement. Il s'agit, au niveau local, d'une véritable saignée industrielle. Depuis le début 2008 jusqu'à la fin 2009, près de 250 000 emplois industriels ont été détruits. Ce chiffre, auquel il faut ajouter 180 000 postes d'intérimaires (sept sur dix sont liés à l'industrie), représente la population d'une ville comme

Nice ou d'un département comme la Charente. Mais la désindustrialisation n'a pas commencé avec la crise. Entre 1980 et 2007, deux millions d'emplois industriels ont disparu, soit près de 40 % des effectifs, avec une accélération de ce processus depuis 2002.

Les causes de cette saignée territoriale sont connues : l'externalisation sur le territoire même d'une partie des activités industrielles vers les services, la réduction des besoins de main-d'œuvre due aux gains de productivité, la concurrence étrangère. Ainsi, dans la valeur ajoutée française, l'industrie a perdu dix points, passant en quinze ans de 24 à 14 %, alors qu'elle est restée stable en Allemagne, autour de 30 %, stabilité à mettre au compte de la structuration de l'appareil de production et de la densité des entreprises de taille intermédiaire de ce pays.

Premier enjeu : l'industrie est puissamment exportatrice et participe à notre balance commerciale ; elle est aussi génératrice d'emplois si on fait le cumul des emplois directs, des postes intérimaires et des services à l'industrie, soit cinq millions de salariés. On estime qu'au sein de l'Union européenne un emploi industriel entraîne deux emplois dans les services. Cet enjeu est stratégique si l'on évoque, en particulier, les secteurs de pointe comme le nucléaire, l'aéronautique, l'électronique. Il y a des gisements très importants d'innovation et de croissance dans l'industrie. Un constat qui relativise le basculement dans le « tout service », très en vogue dans les années 1990. Les pays les plus touchés par la crise, l'Espagne, le Royaume-Uni, sont ainsi ceux qui ont détruit leur outil industriel au cours des dernières décennies. Inversement, les Etats-Unis et l'Allemagne résistent mieux car ils ont préservé un tissu industriel dense, réorienté vers l'innovation et adapté à la demande des émergents.

Deuxième enjeu : il ne peut pas y avoir de nouveau modèle de développement économique, social et écologique sans donner la priorité à la production, à l'innovation au détriment de l'économie financière ou improductive. Et ce *via* un nouvel interventionnisme de la puissance publique (l'Etat, l'Europe, les collectivités locales). Cette décision a des implications sociologiques, donc politiques. D'une part, il faut rassembler les producteurs, l'ensemble du salariat, y compris les patrons de PME, les artisans et commerçants, pensés traditionnellement comme ontologiquement de droite. D'autre part, afficher ce primat de l'économie réelle, c'est aussi affirmer la centralité sociologique et culturelle de la classe ouvrière malgré sa faiblesse numérique (16 % de la population aujourd'hui) ou son hyper-fragmentation.

Aujourd'hui, l'appareil productif français a des atouts et des faiblesses. A mettre au compte des premiers : une réelle attractivité pour les investissements étrangers, que ce soit l'excellente performance environnementale de la France qui est la mieux positionnée pour les émissions de carbone par habitant, des infrastructures publiques de grande qualité (transports, distribution d'eau, d'électricité...) qui peuvent jouer un rôle plus important que le critère fiscal dans la localisation de nouvelles activités. Mais ces atouts pèsent peu au regard des déficits qu'accumule la France en matière d'innovation et d'investissement, phénomène aggravé par la fracture très française entre la recherche et l'appareil productif, entre la recherche publique et la recherche privée. Autre déficit non moins important : la faiblesse numérique des entreprises de taille intermédiaire, entre 250 et 5 000 salariés. En Allemagne, elles représentent 30 % du total, en France, à peine 17 %, un écart lourd d'implications lorsque l'on sait que les PME génèrent plus de 80 % des exportations. Enfin, et malgré le bémol précédent, un déficit de compétitivité dû à l'un des plus forts taux de prélèvements publics de l'Union.

L'alternative à la politique actuelle – qui relève du saupoudrage d'aides, du soutien aux grands groupes sans réelles contreparties, d'une politique fiscale incompatible avec

l'investissement des PME/PMI dans la recherche et le développement – est ce qui devrait servir d'arête à ce que pourrait être une stratégie industrielle propre au Parti socialiste. Avec, comme priorité, de favoriser l'innovation et la transformation de celle-ci en activité économique rentable, ce qui suppose un investissement massif dans la matière grise. La proposition versée au texte piloté par Pierre Moscovici va dans ce sens : la création d'un nouveau modèle de pôle public d'investissement industriel, financé par le FSI et adossé à la Caisse des dépôts, à la Banque postale, serait ainsi mobilisable sous la forme de fonds régionaux pour être au plus près des acteurs économiques. Une petite révolution par rapport au logiciel antérieur, car c'est adopter un circuit court, sans passer par les établissements bancaires, et injecter du capital public sur le long terme vers l'économie réelle, en faveur en priorité de la structuration des petites et moyennes entreprises innovantes. En privilégiant les secteurs stratégiques où le retour sur investissement est long, l'énergie, la santé, les « green techs »...

Autre proposition : l'encouragement par des politiques publiques à la localisation de certaines activités aujourd'hui essentiellement implantées en Asie comme, par exemple, la fabrication des éoliennes ou des panneaux solaires. La relocalisation est aussi une idée qui doit faire son chemin car, expérience faite, les contraintes de la délocalisation effacent les gains liés à la délocalisation, qu'il s'agisse des frais de transport, des difficultés à gérer une activité à distance, le coût de la non qualité, les retards, les transferts de technologies... Ainsi, de grands champions de la porcelaine ont relocalisé leur production en France.

Dernier volet des propositions : placer les PME au cœur de la politique industrielle française, en adaptant les financements à leurs besoins, en élargissant le système de garanties des collectivités locales, en développant les associations de cautionnement des prêts consentis. Plus important encore, il faut rendre plus lisible (c'est aussi une proposition du texte de Pierre Moscovici) l'impôt sur les sociétés. Le taux théorique de 34 % passe à 30 % pour les entreprises de moins de dix salariés, à 19 % pour celles de 500 à 2 000 et à 10 % pour celles de plus de 2 000. Outre que ce taux officiel représente un vrai handicap au niveau international, il pousse les entreprises vers l'optimisation fiscale plutôt que de les orienter vers l'investissement.

En conclusion et pour reprendre le rapport que le Parti socialiste a rendu public au début de l'année « Pour une politique nationale et européenne d'industrie et d'innovation et de recherche », il est indispensable de placer au centre des discussions la politique commerciale, budgétaire et même monétaire de l'Union européenne. C'est à cette condition que l'on pourra répondre à l'urgence sociale et territoriale et peut-être éviter à l'avenir de voir les Coréens remporter un marché sur un secteur où nous sommes champions (Abu Dhabi, décembre 2009) ou un constructeur chinois, pointé pour ses problèmes d'insécurité, racheter le fleuron européen Volvo. Car la question aujourd'hui est bien de savoir comment la France et l'Europe peuvent rester dans des radars de la mondialisation.

## **Philippe Crouzet**

Concernant les facteurs de déclin, nous sommes face à des mouvements tectoniques sur lesquels nous n'avons aucune prise. Le premier d'entre eux, essentiel, est une croissance qui a déserté d'Europe pour se déplacer dans les pays dits émergents. Autre facteur très important dans la décision d'investir d'une entreprise : l'envie de croissance, de progrès, comme c'est le cas en Asie, en Amérique du Sud, en Afrique, une envie bien éloignée des discours sur la décroissance que l'on peut entendre ici. Un autre point doit être souligné : les prix dans ces pays, et en particulier en Chine, sont très bas et l'arbitrage prix/qualité n'est pas le nôtre. D'où l'extrême difficulté de vendre notre surqualité de nos bases de production où les coûts sont très élevés, de nous attaquer à ces marchés sans envisager de s'y implanter. D'autre part, si l'on injecte de la formation, la productivité s'élève très vite car la réactivité dans ces pays est étonnante. Enfin, les coûts d'investissement, élément déterminant pour un industriel, sont 40 voire 60 % plus bas que dans nos pays.

Aujourd'hui, et c'est là une retombée inattendue de la globalisation, l'heure est plus à la réimportation qu'à la relocalisation comme le montrent les ventes en France de la Logan de Renault. Ce phénomène, où le facteur prix compte beaucoup, va s'amplifier. Dans ces mouvements tectoniques évoqués plus haut, le cas chinois est à prendre très au sérieux. Pour la première fois, nous sommes confrontés à un pays dont la politique industrielle a une ambition explicitement mondiale et prédatrice.

Sur les critiques des politiques industrielles, l'Europe détient une lourde responsabilité, ce qui n'exonère en rien celle de la France. Depuis dix ans, au regard des mouvements globaux, l'impuissance européenne est criante en matière monétaire et industrielle. Nous avons fait, à l'exception de l'Allemagne, le contraire de ce préconisait l'Agenda de Lisbonne sur la compétitivité. L'Europe accumule les contraintes tout en faisant preuve d'une naïveté singulière à l'égard de la Chine. A titre d'exemple, nous avons 160 compagnies de téléphonie mobile ; la Chine en a trois. Ce qui est vrai pour les industriels ne l'est pas pour les politiques : l'Europe est une région.

Sur les propositions, quelques malentendus doivent être levés. Le premier consiste à dire que défendre l'industrie, c'est défendre l'emploi industriel. Or, les bons indicateurs sont la valeur ajoutée industrielle et des services aux industries. Autre faux débat : opposer les PME et les grandes entreprises, ce que les Allemands ne font pas. L'animosité bien française à l'égard des grandes entreprises néglige la capacité qu'ont celles-ci d'entraîner, par leurs moyens, leurs connexions, leur taille critique, nombre de PME.

Sur la question du « Que faire ? », la réponse réside moins dans les outils qui ne manquent pas, mais sur le fait de s'entendre sur quelques fondamentaux car l'industrie a besoin d'engagements durables. Le premier, c'est la formation, tout au long de la vie, et la flexibilité qu'elle suppose. Le second, la priorité donnée à la R&D ; le troisième, la notion d'adaptabilité dans la mesure où l'industrie, prise dans ces mouvements tectoniques, ne sera pas dans dix ou vingt ans telle qu'elle est aujourd'hui. Le dernier fondamental se situe au niveau européen : la lutte contre la concurrence déloyale sur laquelle la position de l'OMC reste ambiguë et qui concerne, au premier chef, la Chine.

Sur le rôle de la puissance publique, la prudence est de rigueur. Faire du mécano industriel comme dans les années 1980 n'a plus de sens dans une économie mondialisée. Une politique industrielle ne peut pas relever d'un interventionnisme d'Etat qui se traduirait par la fuite des

autres investisseurs, mais d'une logique d'amorçage, de soutien et prête à passer la main le moment venu. Il faut que l'Etat s'engage, sur la durée, mais d'une façon fine qui ne choque pas nos partenaires allemands.

## **Michel Sapin**

Lors des Trente Glorieuses, l'Etat a été un acteur essentiel de la reconstruction industrielle et de l'élaboration de nouveaux outils dans ce secteur. A cette période a succédé une autre dont les propos du ministre Alain Madelin sont la caricature : « Je serai heureux le jour où le ministère de l'Industrie n'existera plus ». Aujourd'hui, l'ensemble des puissances publiques, Europe, nations, collectivités locales se retrouve face à un nouveau moment, à une nouvelle étape. Ce qui n'est pas sans incidence en matière budgétaire. Comment l'industrie, prise dans sa définition complexe d'aujourd'hui (fabriquer la matière et l'intelligence pour le faire), peut rester un des maillons forts de l'animation de nos territoires ? La puissance publique retrouve sa légitimité, en France comme en Europe, pour inventer et mettre en œuvre une politique industrielle capable de lutter contre la désindustrialisation et de répondre, quitte à révolutionner son concept, aux nouveaux enjeux soulevés par la crise actuelle, dans ce qu'elle a de neuf et de profond.

Le premier enjeu relève des déséquilibres continentaux et des rééquilibrages à venir (c'est, en particulier, le cas de la Chine, qui doit se tourner vers son marché intérieur) avec leurs conséquences sur notre capacité industrielle de conquête des marchés émergents et de reconquête de nos propres marchés. Le deuxième est d'ordre environnemental, au sens d'une modification profonde des comportements, ce qui signifie que l'on va produire autre chose avec des processus de production différents. La légitimité d'une politique industrielle repose aujourd'hui sur la priorité à donner à l'innovation et au transfert de technologies, au lien entre recherche publique et privée, mais aussi sur une capacité d'investissement dont la subtilité et la finesse doivent permettre de s'adapter aux situations et à leur évolution. De la même façon, la finesse doit être de rigueur dans l'élaboration des mécanismes fiscaux qui, actuellement, sont massifs et homogènes et ne distinguent pas les industries qui sont exposées à la concurrence internationale et celles qui ne le sont pas. Si la visibilité et la constance sont de rigueur en matière de politique industrielle, la capacité d'adaptation est tout aussi considérable. Un dernier point et non des moindres : le vide européen en matière de politique industrielle. L'Europe devrait poursuivre cet objectif d'avoir de grands européens qui soient présents dans la bataille internationale.

## Débat

Une première intervention souligne que la performance relative des quinze dernières années est à rapprocher du montant du sous-investissement sur la même période, de l'ordre de 20 à 30 milliards par an. Dans cette perspective, on peut s'attendre à être confronté dans les années qui viennent à une lutte sur la parité et à la question de la re-captation par les grandes zones monétaires de leur épargne pour l'investir sur le long terme, l'Etat ne jouant là que le rôle de garant par rapport aux risques majeurs. La seconde intervention porte sur une comparaison entre l'industrie française et allemande. D'un côté, la France a fait le choix depuis vingt ans d'une politique de soutien aux services et à des emplois non qualifiés dans les services et les secteurs non concurrentiels et non délocalisables. Au contraire de l'Allemagne qui a fait le choix de promouvoir un appareil de formation permettant un emploi qualifié dans l'industrie, ce qui est à l'origine des performances de celle-ci. Mais si l'on peut s'inspirer de ce pays en matière de R&D, d'adaptation de l'appareil de production à la demande des émergents, on peut émettre de fortes réserves sur la façon qu'il a eu de favoriser l'euro fort, les bas salaires et une forme de dumping fiscal-social dans la zone depuis dix ans.

Un autre intervenant insiste sur les problèmes de capital et de fiscalité que rencontrent les entreprises de moins de cent salariés, problèmes qui ont leur solution si l'on veut bien s'appliquer à les résoudre. Il souligne aussi, comme c'est le cas à Grenoble, que l'offre éducative, culturelle, environnementale peut être déterminante pour attirer de nouvelles entreprises.

Autre remarque d'un participant : si l'Agenda de Lisbonne n'a pas eu de répercussions, c'est que l'Europe n'a ni les moyens institutionnels, ni les ressources financières pour engager une politique industrielle, d'où le repli vers les nations.

L'intervenant suivant dénonce le faux débat qui consiste à mettre en avant un type de spécialisation industrielle et son intensité. Ce qui compte, c'est le nombre, le dynamisme de nos entreprises. La puissance publique ignore les fondamentaux de la performance, erre entre le « tout délocalisable » et le « tout technologique ». Or il n'existe pas de secteur condamné si la capacité d'innover est au rendez-vous.

L'une des dernières interventions rappelle que nous ne sommes qu'au début d'un grand basculement. Le monde en développement a désormais trouvé la martingale d'une croissance économique rapide fondée sur trois stratégies, toutes problématiques : la stratégie d'exportations compétitives à la chinoise, la stratégie d'exportation de main-d'œuvre à la mexicaine, la stratégie d'accaparement des industries de services à l'indienne. Face à cette évolution, notre fiscalité qui repose en grande partie sur le travail aggrave nos problèmes de compétitivité, de repositionnement. Le pire est sans doute devant nous.